

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (RRUM) AVIS AUX PARTICIPANTS

À la suite d'une recommandation du Comité de retraite du RRUM, le Conseil de l'Université a décidé de résilier les ententes de transfert avec les régimes de retraite suivants :

- Régime de retraite de Radio-Canada à compter du 10 novembre 2020;
- Régime de retraite des employé(e)s du syndicat canadien de la fonction publique à compter du 10 novembre 2020;
- Régime de retraite de l'Université Carleton (*Carleton University Retirement Plan*) à compter du 10 novembre 2020;
- Régime de pension des professeures, professeurs et bibliothécaires de l'Université de Moncton et Régime de pension du personnel de soutien, les techniciens et techniciennes et le personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton à compter du 10 novembre 2020;
- Régime de pension de la Banque du Canada à compter du 10 mars 2021.